

## Annexe — Pièces justificatives

Demande formulée au titre	Formulaire spécifique et/ou pièces justificatives	
	Situation familiale ou civile et prise en compte du ou des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>..... photocopie du livret de famille et/ou extrait d'acte de naissance de l'enfant à charge ;</li> <li>..... un justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un Pacs ou l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs ;</li> <li>..... attestation de reconnaissance anticipée établie le 1<sup>er</sup> janvier année N au plus tard, pour les agents non mariés ;</li> <li>..... dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté ;</li> <li>..... certificat de grossesse précisant la date présumée de l'accouchement délivré au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier année N.</li> </ul>
Rapprochement de conjoints	Années de séparation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>..... attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint (contrat de travail accompagné des 3 derniers bulletins de salaires ou des chèques emploi service) ;</li> <li>..... pour les conjoints des personnels de l'éducation nationale, une attestation d'exercice ;</li> <li>..... attestation récente d'inscription auprès de Pôle emploi en cas de chômage et une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à vérifier l'ancienne activité professionnelle du conjoint ;</li> <li>..... profession libérale : attestation d'inscription auprès de l'Urssaf, justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM), etc. ;</li> <li>..... pour les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans et les autoentrepreneurs ou structures équivalentes : joindre une attestation d'immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers ainsi que toute pièce attestant de la réalité de son activité depuis au moins six mois à compter de la demande de mobilité ainsi que son lieu d'exercice effectif (par exemple : déclaration récente de montant du chiffre d'affaires, bail commercial, preuves d'achat du matériel nécessaire à l'activité professionnelle, preuves de commercialisation de produits ou prestations récentes, etc.) ;</li> <li>..... suivi d'une formation professionnelle : joindre une copie du contrat d'engagement précisant la date de début de la formation ainsi que sa durée, accompagnée d'une copie des bulletins de salaire correspondants.</li> </ul>

Demande formulée au titre	Formulaire spécifique et/ou pièces justificatives	
Autorité parentale conjointe	<ul style="list-style-type: none"> <li>----- photocopie du livret de famille ou de l'extract d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge ;</li> <li>----- décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ;</li> <li>----- pièces justificatives concernant le département sollicité (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe et certificat de scolarité de l'enfant ainsi que toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>----- justificatif attestant que l'agent entre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi (BOE) pour l'attribution de la bonification de 100 points, qui doit être joint directement à la confirmation de demande de mutation.</li> </ul>
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>----- Bonification n° 1 (100 points)</li> <li>----- Bonification n° 2 (800 points)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>----- formulaire de demande de bonification handicap n° 2 de 800 points (annexe 1) téléchargeable dans Siam avec les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne en situation de handicap, à transmettre conformément à la modalité fixée par le département actuel de l'agent et figurant dans l'annexe 2 ;</li> <li>----- attestation de transmission d'un dossier de demande de bonification handicap n° 2 (annexe 3) à joindre directement à la confirmation de demande de changement de département.</li> </ul>
Centre des intérêts matériels et moraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>----- formulaire de reconnaissance du CIMM figurant sur le portail ministériel <a href="https://www.education.gouv.fr/mutation-des-personnels-enseignants-du-premier-degre-5498">https://www.education.gouv.fr/mutation-des-personnels-enseignants-du-premier-degre-5498</a> ou dans Siam, accompagné des pièces justificatives évoquées sur le formulaire pour chaque critère d'appréciation dont l'enseignant souhaite se prévaloir.</li> <li>----- Ces critères ne sont ni exhaustifs ni nécessairement cumulatifs. Ils peuvent être complétés, le cas échéant, par tout autre élément d'appréciation pouvant être utile à l'administration.</li> </ul>	